

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ÉCLAIRAGE – 24 novembre 2020

CLAUSTRE Julie, « La législation américaine sur les armes à feu et la sécurité au Mexique : quelles relations ? », *Éclairage* du GRIP, 24 novembre 2020, Bruxelles.

[http://www.grip.org/legislation-  
armes-USA-Mexique](http://www.grip.org/legislation-armes-USA-Mexique)



## La législation américaine sur les armes à feu et la sécurité au Mexique : quelles relations ?

Julie Claustre

24 novembre 2020

Le Mexique lutte depuis plus d'une décennie contre la violence interne causée par les armes à feu. Celle-ci ne cesse d'augmenter, mettant en danger la stabilité du pays et de ses institutions<sup>1</sup>. La grande disponibilité des armes à feu chez son voisin, les États-Unis, est considérée par les autorités mexicaines comme un problème majeur participant à l'accroissement de la violence et du sentiment d'insécurité au Mexique<sup>2</sup>. Entre 2009 et 2019, on relève qu'environ deux millions d'armes ont été introduites illégalement au Mexique, dont 1 400 000 (soit 70 %) en provenance des États-Unis<sup>3</sup>. La facilité à acheter des armes à feu dans les États américains frontaliers du Mexique profite aux organisations criminelles, particulièrement aux cartels de la drogue mexicains qui disposent parfois d'une puissance de feu supérieure à celle des unités de l'armée fédérale<sup>4</sup>. Les décisions politiques prises aux États-Unis sur le contrôle et le commerce des armes semblent ainsi avoir des conséquences directes sur la disponibilité et la circulation de ce type de marchandises au Mexique.

Comme le rappelle la *Taskforce* pour la coopération États-Unis-Mexique en matière de sécurité, outre les armes illégales, la frontière commune aux deux pays compte également certains des points de passage les plus empruntés au monde pour les flux migratoires clandestins et pour l'acheminement de drogue<sup>5</sup>.

Les deux pays partagent ainsi des intérêts sécuritaires communs qui les ont amenés à coopérer depuis les années 1990 sur ces enjeux. Cependant, les changements de gouvernement, de stratégies et de priorités associées au niveau sécuritaire ont nui à l'efficacité de leur coopération sur le long terme.

Cet éclairage analyse les liens entre la politique intérieure américaine sur les armes à feu et la situation sécuritaire au Mexique et identifie les éléments qui entravent les efforts communs de lutte contre le trafic d'armes transfrontalier. À cette fin, il examine d'abord la différence dans les approches législatives des deux pays en matière d'armes à feu et leur impact sur la situation sécuritaire mexicaine. Ensuite, il analyse les différents accords de coopération dans le domaine conclus entre la fin des années 1990 et l'actualité, en mettant en avant les divergences entre les divers gouvernements des deux pays.

## **Des lois mexicaines plus restrictives, dont la portée est limitée par le laxisme des lois américaines**

Le port d'arme à feu au Mexique est garanti par la Constitution pour « *la protection individuelle ainsi que la légitime défense* »<sup>6</sup>. Toutefois, le législateur apporte une limite au niveau des catégories d'armes (seuls les pistolets semi-automatiques et revolvers sont autorisés, sauf pour les travailleurs agricoles pour qui les fusils de chasse sont autorisés) et des conditions de conservation (les armes devant rester au domicile de leur propriétaire)<sup>7</sup>. Malgré ces restrictions, les armes à feu circulent abondamment dans le pays. En 2019, le secrétariat à la Défense nationale (SEDENA), le seul vendeur d'armes autorisé sur le territoire, révélait que les forces de sécurité avaient identifié et tentaient de récupérer 1 679 884 armes à feu illégales en circulation sur le territoire national<sup>8</sup>. Sur ce total, 70 % seraient importées des États-Unis.

Selon le dernier rapport du *Government Accountability Office* américain (GAO) datant de 2016, les armes américaines en circulation au Mexique viennent, à 41,3 % du Texas, à 18,6 % de Californie, à 14,6 % d'Arizona et dans un pourcentage plus faible du Nouveau-Mexique<sup>9</sup>. Parmi ces États, le Texas et l'Arizona ont les législations sur les armes à feu parmi les plus permissives des États-Unis. En effet, les autorités du Texas et de l'Arizona ne requièrent pas de vérifications des antécédents des acheteurs d'arme à feu ou de licence spécifique pour les vendeurs de ce type d'équipement.

Contrairement à ce qui est parfois observé ailleurs (comme en Californie) ces deux États n'ont pas non plus voté l'interdiction de la vente de fusils d'assaut (ceux de calibre .50, par exemple) pas plus que celle des chargeurs à grande capacité<sup>10</sup>. À la différence du Texas et de l'Arizona, la Californie possède les lois sur les armes à feu parmi les plus restrictives des États-Unis. Toutefois, sa proximité avec de nombreux États aux lois plus laxistes, dont l'Arizona, et l'absence de classification, dans la loi américaine, du trafic d'armes comme crime fédéral permet à une grande part des armes trafiquées d'y transiter<sup>11</sup>.

Le développement des « *straw purchasers* », des individus chargés d'acheter des armes à feu sous leur nom propre, mais pour le compte d'un tiers, facilite l'obtention d'armes pour les cartels aux États-Unis puis leur acheminement vers le Mexique<sup>12</sup>.

De même, certains vendeurs d'armes seraient aussi susceptibles d'autoriser la transaction même si celle-ci n'est pas légale. En effet, ils fermeraient parfois les yeux sur les achats manifestement effectués par des « *straw purchasers* », ou orienteraient ces clients vers des vendeurs moins regardants<sup>13</sup>.

Parallèlement, selon le *United States Government Accountability Office (GAO)*<sup>14</sup>, il semble que l'achat de pièces détachées d'armes à feu, leur transfert au Mexique, puis leur assemblage, soit de plus en plus courant pour les trafiquants. La plupart des pièces détachées ne sont pas considérées comme des armes à feu selon la loi américaine et ne sont donc pas soumises aux mêmes restrictions d'achat. Ainsi, il n'est pas obligatoire de déclarer la vente de ces composants et leur possession est légale aux États-Unis. Cependant, leur exportation reste interdite. Elle est encadrée par le Protocole contre la fabrication et le trafic illicite d'armes à feu, les pièces, composants et munitions de la Convention des Nations unies contre la criminalité organisée transfrontalière, seul instrument juridiquement contraignant au niveau mondial. Cet instrument proscriit la fabrication, l'exportation et l'assemblage de pièces détachées trafiquées<sup>15</sup>. La convention a été ratifiée par le Mexique en 2003, mais les États-Unis n'en font toujours pas partie<sup>16</sup>.

L'influence de la *National Rifle Association (NRA)*, puissant lobby des producteurs et vendeurs d'armes, se fait sentir dans le processus législatif étatsunien dont la frilosité a également des répercussions sur le trafic illégal hors des frontières étasuniennes. Un minimum de restrictions sur la vente d'armes à feu (vérification des antécédents de l'acheteur, obligation de déclarer les achats multiples...) et une surveillance soutenue des exportations d'armes par les États-Unis endigueraient une partie du trafic hors de ses frontières<sup>17</sup>. Une étude de l'*American Political Science Review*, a scruté les conséquences de l'expiration en 2004 de la Loi fédérale américaine sur l'interdiction des armes d'assaut<sup>18</sup>. La levée de cette interdiction a correspondu avec une hausse de la violence par armes à feu dans les localités mexicaines proches des États du Texas, d'Arizona et du Nouveau-Mexique, mais pas de Californie, qui a conservé une interdiction des armes d'assaut à son niveau. La disponibilité de divers types d'armes à feu aux États-Unis, dont les fusils d'assaut, est identifiée comme un facteur facilitant l'approvisionnement de ces armes à l'extérieur des frontières américaines.

L'administration Obama aurait pu permettre une nouvelle interdiction fédérale, surtout après la fusillade à l'école primaire Sandy Hook (Connecticut) en 2012<sup>19</sup>, mais le Congrès, alors à majorité républicaine, s'est opposé à toute réforme. Le président Obama avait fait une dizaine de propositions de loi, qui requièrent l'approbation du Congrès, notamment pour rétablir les vérifications des antécédents et l'interdiction sur les fusils d'assaut dans tous les États<sup>20</sup>.

Ces propositions de loi n'ont toutefois pas abouti, en raison de l'absence de soutien du camp républicain, majoritaire. En janvier 2020, l'administration Trump a fait passer de nouvelles règles sur les exportations d'armement, notamment de fusils d'assaut et pistolets, transférant la responsabilité des licences d'exportation du département d'État, plus strict, au département du Commerce, dont les procédures d'export sont simplifiées. Bien qu'initialement proposé sous Obama, ce projet avait été abandonné après la tuerie de Sandy Hook<sup>21</sup>. Plusieurs démocrates et analystes politiques — dont le Sénateur Bob Menendez, le représentant démocrate californien Ami Bera, ou la vice-présidente du *Stimson Center* entre autres<sup>22</sup> — ont exprimé des craintes à l'égard de ces nouvelles règles, qui pourraient rendre plus facile l'obtention d'armes à feu, y compris des fusils d'assaut, par les groupes criminels mexicains<sup>23</sup>.

Pour lutter contre la prolifération d'armes illégales au sein de son territoire, le Mexique a mis en place plusieurs initiatives de rachat auprès des civils, aux niveaux national et local. En 2018, les autorités de la ville de Mexico ont mis en place le programme « *Sí al desarme, sí a la paz* » (Oui au désarmement, oui à la paix) par lequel les habitants de la ville obtiennent de l'argent en échange de leurs armes. Le programme concerne toutes les armes, légères et lourdes, ainsi que leurs munitions et le dédommagement s'échelonne de quelques dollars (pour les cartouches) à 18 000 USD (pour les mitrailleuses). Toutes les armes sont ensuite détruites par le SEDENA<sup>24</sup>. Ainsi, entre le 21 janvier 2019 et le 30 juillet 2020, 5 323 armes ont été récupérées à travers ce programme<sup>25</sup>. Il est cependant important de noter que le budget alloué pour celui-ci a été fixé à 15 millions MXN (environ 700 000 USD) et qu'il prendra fin une fois le budget épuisé<sup>26</sup>.

Alors que la situation sécuritaire interne reste un défi majeur pour la stabilité du pays, l'actuel président mexicain, Andrés Manuel López Obrador (AMLO), s'est engagé lors de son élection à mener une politique de pacification, en rupture avec la stratégie de militarisation de ses prédécesseurs. Toutefois, la première année d'AMLO au pouvoir a été l'une des plus violentes de l'histoire mexicaine récente. Le président a donc décidé de créer la Garde nationale pour mettre fin à l'insécurité alarmante du pays. La Garde nationale, composée de militaires, remplace depuis fin 2018 la police fédérale, jugée corrompue et inefficace dans la lutte contre la violence<sup>27</sup>. La pacification voulue par AMLO n'est à bien des égards que la poursuite d'une réponse militarisée dont on souligne pourtant l'inefficacité et les effets pervers (dont une course aux armements entre les cartels et les forces armées).

## **Des accords de coopération développés, mais un suivi inconsistant**

Les divergences de politique interne n'empêchent pas les deux pays de coopérer depuis une vingtaine d'années pour endiguer le trafic d'armes à travers la frontière. Selon le rapport de la *Taskforce* pour la coopération États-Unis–Mexique en matière de sécurité<sup>28</sup>, une étape importante est franchie en 2007, sous l'impulsion des présidents Felipe Calderón et George W. Bush, avec la *Merida Initiative*.

Ce plan, toujours en vigueur, rassemble les forces de sécurité des deux pays pour lutter contre le crime organisé et autorise les militaires américains à conseiller et aider leurs homologues mexicains.

Dans cette optique, entre 2008 et 2017, le Congrès américain a octroyé une enveloppe de 2,8 milliards USD à la mise en œuvre de cet accord de coopération<sup>29</sup>. Ceci a notamment permis au Bureau américain de l'alcool, du tabac, des armes à feu et des explosifs (historiquement et avant 2003, *Bureau of Alcohol, Tobacco and Firearms* – ATF) de former la police mexicaine au logiciel *eTrace*, afin de retracer l'origine des armes à feu saisies ou retrouvées sur les scènes de crime. Pourtant performant, ce système *eTrace* est dorénavant moins efficace selon le rapport, à cause de la centralisation des services de police mexicains réalisée sous la présidence d'Enrique Peña Nieto<sup>30</sup>. Ce regroupement empêche les commissariats de procéder eux-mêmes aux enregistrements des armes retrouvées et le nombre d'armes tracées a donc baissé.

Le président Obama avait lancé le *Bilateral Security Cooperation Group* (SGC), une approche plus centrée sur la lutte contre la corruption et la violence causée par le trafic de drogue<sup>31</sup>. Le but était de rassembler tous les acteurs et agences américaines et mexicaines (armée, renseignement, police, justice et immigration) pour coopérer sur les questions de sécurité (drogues, armes, contrebande, trafic d'êtres humains, blanchiment d'argent). Les réunions bilatérales du groupe se faisant rares sous l'administration Trump, le manque de continuité et de communication a entamé l'efficacité de ce programme de coopération<sup>32</sup>.

Par ailleurs, les larges flux journaliers, ainsi que la longueur de la frontière, rendent les contrôles difficiles<sup>33</sup>. Afin d'améliorer les contrôles frontaliers, les présidents Trump et López Obrador se sont accordés, en octobre 2019, sur une série d'actions contre les trafics illégaux transfrontaliers. Leur but étant d'accroître la collaboration entre garde-frontières et policiers des deux États<sup>34</sup>. Selon le secrétaire américain à la Sécurité intérieure Kevin McAleenan, pour l'année fiscale 2020, le Service des douanes et de la protection des frontières américaines a demandé 242 millions USD pour équiper en nouvelles technologies les postes-frontières<sup>35</sup>. D'après le sous-secrétaire d'État mexicain en charge des douanes, Ricardo Peralta Saucedo, les nouvelles technologies, dont la collecte des données biométriques des véhicules, pourrait empêcher une partie des armes de transiter et donc permettre de décroître la violence au Mexique<sup>36</sup>.

Dans cette optique et à l'occasion de la réunion du Groupe de haute sécurité USA-Mexique (GANSEG) en novembre 2019, le gouvernement mexicain a présenté un projet d'accord bilatéral avec les États-Unis en matière de trafic d'armes. Il est centré sur l'utilisation de technologies intrusives et non intrusives pouvant être mises en place dans 58 points de traversée de la frontière. Pour justifier le projet, le Mexique fait état des armes les plus couramment retrouvées aux mains des groupes criminels : la mitrailleuse lourde *Browning M2*, le fusil de précision *Barrett M82*, les fusils *AR-15* et *AK-47*, tous de fabrication américaine<sup>37</sup>.

Ainsi, l'accord proposé permettrait d'institutionnaliser l'échange d'informations et d'établir un cadre juridique bilatéral pour permettre la lutte contre le trafic d'armes.

Il serait ainsi possible d'établir, dans un premier temps, des contrôles aux cinq points de passage principaux : San Diego-Tijuana, El Paso-Ciudad Juarez, Laredo-Nuevo Laredo, McAllen-Ciudad Reynosa et Brownsville-Matamoros. De plus, le secrétaire des Relations extérieures, Marcelo Ebrard, a insisté sur un dispositif dit de « seconde frontière », soit un autre point de contrôle plus loin sur le territoire mexicain<sup>38</sup>.

En 2019, la crise des migrants a cristallisé les tensions entre les deux pays. Le président Trump a menacé son voisin d'imposer des taxes sur les produits mexicains destinés aux États-Unis si Mexico n'arrêtait pas l'immigration clandestine à la frontière. Pour éviter ces sanctions, López Obrador a accepté d'envoyer la nouvelle Garde nationale pour patrouiller la frontière, même si cela la détourne de sa fonction principale, qui est de garantir la sécurité à l'intérieur du pays. De même, pour montrer la bonne volonté de son gouvernement dans la lutte contre le crime organisé et pour reprendre les négociations avec les États-Unis sur la coopération en matière de sécurité, AMLO a proposé, en janvier 2020, une série de réformes judiciaires qui ont été couplées avec le renforcement du déploiement de la Garde nationale au sein du pays<sup>39</sup>. Néanmoins, lors de la dernière réunion entre les présidents Trump et López Obrador en juillet 2020, la question du trafic d'armes et de la frontière n'a pas été abordée, les deux dirigeants préférant éviter tout sujet contentieux<sup>40</sup>. Tout au long des vingt dernières années, les États-Unis et le Mexique ont collaboré afin de réduire les trafics illégaux d'armes entre leurs deux pays, mais le mandat du président Trump a démontré l'influence des États-Unis sur ces dossiers. Alors qu'une action bilatérale sur le contrôle des flux à la frontière entre les deux pays est possible – en témoignent les initiatives en place depuis de nombreuses années – les mesures visant spécifiquement à lutter contre le trafic des armes restent les plus difficiles à mettre en place.

## Conclusion

Le volume d'armes circulant au Mexique est un facteur de la violence qui s'y manifeste, ce malgré des lois locales sur le port d'armes relativement restrictives. La proximité avec les États-Unis, la difficulté de surveiller la frontière entre les deux pays et surtout les faibles restrictions sur l'achat d'armes à feu dans plusieurs États américains bordant le Mexique, expliquent la circulation d'armes illégales. Les trafiquants exploitent les vides juridiques aux États-Unis pour se procurer et faire passer des armes, ou pièces détachées, d'un État à l'autre et d'un pays à l'autre.

Depuis 2007, les États-Unis et le Mexique ont chacun connu trois administrations différentes, avec chacune leur propre stratégie sécuritaire et leurs propres priorités. Actuellement, il s'agit pour le Mexique de lutter contre la violence et une criminalité organisée qui profitent de la disponibilité des armes.

Pour l'administration américaine actuelle, la priorité est de lutter contre la drogue et l'immigration clandestine. Ces priorités nationales sont liées : les cartels utilisent l'argent de la drogue vendue aux États-Unis pour y acheter des armes qu'ils rapportent ensuite au Mexique où ils extorquent la population et mènent des guerres contre leurs rivaux et contre les agences gouvernementales<sup>41</sup>. Si la coopération entre les deux pays s'articule à juste titre autour de la lutte contre la criminalité transfrontalière, des désaccords sur les priorités subsistent. Les modalités de cette coopération restent dépendantes des volontés et des méthodes préconisées par les autorités des pays. Il semble qu'il n'existe pas de directive claire et de système pérenne pour l'heure entre les États-Unis et le Mexique en matière de lutte contre le trafic d'armes. Une meilleure coopération est bien entendu nécessaire, mais la culture des armes à feu, différente dans ces deux pays, semble un frein majeur qui pour l'instant n'est toujours pas levé.

Bien que le président mexicain ne l'ait toujours pas reconnue, l'élection de Joe Biden aux États-Unis peut laisser espérer une amélioration des relations entre les deux pays. Les relations entre les présidents AMLO et Trump semblaient certes bonnes, mais les pressions exercées par l'administration américaine, notamment dans le cadre de la crise des migrants, ont freiné le dialogue sur la coopération transfrontalière. Le président élu, le démocrate Joe Biden, semble favorable à une collaboration avec le Mexique pour combattre les trafics illégaux et souhaite partager les efforts en matière d'immigration<sup>42</sup>. De plus, il soutient le rétablissement de l'interdiction des armes d'assaut – qui reste sujet à l'approbation du Congrès – ce qui laisse suggérer que des réformes dans le cadre du commerce et du contrôle des armes à feu reviendront sur le devant de la scène politique américaine dans les quatre prochaines années.

Quelle que soit la future forme de coopération entre les deux États, l'un des principaux obstacles à une action concertée et efficace entre le Mexique et les États-Unis restera la législation américaine sur les armes à feu, dont le laxisme se répercute sur la structure de la criminalité au Mexique et les violences associées. Sans une initiative fédérale ou fédérée majeure capable d'établir des mesures de contrôle des armes plus strictes, le Mexique continuera de subir les conséquences d'une culture américaine des armes qui sévit, *in fine*, des deux côtés du Rio Grande.

\*\*\*

## L'auteure

[Julie Claustre](#) est assistante de recherche au GRIP dans la section « Armements et Désarmement » et diplômée de l'Université d'Aberdeen (Royaume-Uni).

1. Le Mexique a connu, en 2019, un taux d'homicides de 24,14 pour 100 000 habitants, soit un chiffre en constante augmentation depuis 2014, [Homicidio doloso, nacional](#), Observatorio Nacional Ciudadano, 2019.
2. En 2019, près de 79 % de la population a déclaré ne pas se sentir en sécurité et 67,2 % des Mexicains de plus de 18 ans considèrent l'insécurité comme le problème le plus important actuellement dans le pays, selon les chiffres de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI), [Encuesta Nacional de Victimización y Percepción sobre Seguridad Pública](#) (ENVIPE), 2019, p. 39-38.
3. MEDELLIN Jorge Alejandro, « [Los más de 2 millones de armas ilegales en México y los miles de puntos de ventas de armas en el sur EEUU](#) », *Defensa*, 11 décembre 2019.
4. L'infériorité matérielle des forces fédérales est notamment apparue lors de l'échec de la capture d'Ovidio Guzmán, fils de Joaquín El Chapo Guzmán et chef du cartel de Sinaloa, à Culiacán le 17 octobre 2019. « [Trafic de drogue. Mexique : bataille rangée entre policiers et le cartel du fils d'El Chapo](#) », *Courrier international*, 18 octobre 2019.
5. US-Mexico Security Cooperation Task Force, « [US-Mexico Security Cooperation 2018-2024](#) », *UC San Diego*, 26 mars 2019, p.3.
6. [Constitution Politique des États-Unis mexicains](#), Mexique, 5 février 1917, mis à jour le 20 juin 2005, Article 10.
7. [Ley federal de armas de fuego y explosivos](#), Mexique, 11 janvier 1972, article 90.
8. ZAVALA Misael, « [More than 1,5 million illegal weapons in circulation in Mexico](#) », *El Universal*, 16 août 2019.
9. Les armes américaines en circulation au Mexique proviennent aussi, à 12,3 %, de sept autres États, dont le Nouveau-Mexique, mais aussi le Colorado, l'Oklahoma, le Nevada, Washington, l'Illinois et la Floride. Voir : United States Government Accountability Office, « [Firearms trafficking : US efforts to combat firearms trafficking to Mexico have improved, but some collaboration challenges remain](#) », *Report to Congressional Requesters*, Janvier 2016, p. 15.
10. [Annual gun law scorecard, Arizona](#) et [Texas](#), Giffords Law Centre, 2019.
11. [Trafficking and straw purchasing](#), Giffords Law Centre, 2018.
12. PARSONS Chelsea et WEIGEND VARGAS Eugenio, « [Beyond our borders : how weak US gun laws contribute to violent crime abroad](#) », *Centre for American Progress*, 2 février 2018, p. 9-10.
13. SORENSON, S.B. et VITTES, K.A., « [Buying a handgun for someone else : firearm dealer willingness to sell](#) », *Injury Prevention*, Volume 9, 2003, p. 148. D'après cette étude, 87,5 % des vendeurs acceptaient la transaction lorsque l'arme était pour l'acheteur même, 72,5 % acceptaient de vendre une arme destinée à être offerte et 52,5 % des vendeurs permettaient une vente destinée à une tierce personne qui « en avait besoin ».
14. United States Government Accountability Office (GAO), *op. cit.* 9, p. 16.
15. [México preside la 7ª Reunión del Grupo de Trabajo sobre Tráfico Ilícito de Armas de Fuego organizado por la UNODC](#), UNODC, 17 juillet 2020.
16. [Protocole contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée](#), Nations unies collection des traités, 10 septembre 2020.
17. PARSONS Chelsea et WEIGEND VARGAS Eugenio, *op. cit.* 12, p. 2-3.
18. DUBE Arindrajit, DUBE Oeindrila et GARCÍA-PONCE Omar, « [Cross-border spillover : US gun laws and violence in Mexico](#) », *American Political Science Review*, août 2013, vol. 107, n° 3.
19. Le 14 décembre 2012, un homme armé abat 20 enfants et 6 membres du personnel dans une école élémentaire de Newtown, dans le Connecticut. Dans la semaine qui suit, un sondage Gallup montre que 58 % des Américains sont favorables à des lois plus strictes sur la vente des armes à feu, par rapport à 43 % en octobre 2011. Voir : [In general, do you feel that the laws covering the sale of firearms should be made more strict, less strict or kept as they are now ?](#), Gallup, 2011 et 2012.
20. [What's in Obama's Gun Control Proposal](#), *The New York Times*, 16 janvier 2013.
21. MACIAS Amanda, « [Trump administration eases firearm export rules](#) », *CNBC*, 17 janvier 2020.



- 
22. STOCKLER Asher, « [Top Senate Democrat Blasts New Trump Administration Rules Which Could Ease Oversight of Firearms Exports](#) », *Newsweek*, 18 janvier 2020 ; DICK Shannon and STOHL Rachel, « [Global Arms Trade : Setting an Example for Responsible Policy](#) », Stimson Center, 7 novembre 2019.
  23. BERA Ami, « [Rep. Bera statement on Administration moving oversight of commercial firearm exports](#) », communiqué de presse, 12 novembre 2019.
  24. [Sí al desarme, sí a la paz, Tabulador](#), *Journal officiel de la ville de Mexico*, 16 janvier 2020.
  25. [Sí al desarme, sí a la paz, Resultados](#), Secretaría de Gobierno, Gobierno de la Ciudad de Mexico, 2020.
  26. [Gaceta oficial de la Ciudad de Mexico](#), gouvernement de Mexico, 16 janvier 2020, p. 5.
  27. LUNTUMBUE Michel, « [Mexique : la politique sécuritaire d'Andrés Manuel López Obrador, une impossible démilitarisation ?](#) », *Note d'Analyse du GRIP*, 27 mars 2020, p. 5.
  28. US-Mexico Security Cooperation Task Force, *op. cit.* 4, p. 11.
  29. *Ibid.*
  30. *Ibid.*
  31. [US-Mexico security relationship has made progress](#), Pacific Council on International Policy, 27 mars 2019.
  32. US-Mexico Security Cooperation Task Force, *op. cit.* 4, p.12.
  33. *Ibid.*, p. 3.
  34. ESPOSITO, Anthony, « [Trump, Lopez Obrador agree to take action to stem flow of weapons to Mexico](#) », *Reuters*, 19 octobre 2019.
  35. DECHALUS, Camila, « [High Tech at the Border Wall... and the Government Wants More](#) », *Pulitzer Center*, 7 octobre 2019.
  36. GUERRERO, Jean, « [Mexico's American Gun Problem](#) », *KPBS*, 30 avril 2019.
  37. [Avanza estrategia binacional México – EE.UU. frente al tráfico ilícito de armas](#), gouvernement du Mexique, 21 novembre 2019.
  38. PÉREZ David Marcial, « [La lucha contra el tráfico de armas entre EEUU y México : dos decadas de fracasos diplomáticos](#) », *El País*, 8 juillet 2020.
  39. GUTIERREZ, Miguel Angel et ESCHENBACHER Stephanie, « [Mexico and US plan to reduce illegal arms and drug trade](#) », *Reuters*, 16 janvier 2020.
  40. AGUILERA Karla, « [Omiten Amló y Trump tratar tema de tráfico de armas](#) », *El Sol de León*, 10 septembre 2020.
  41. United States Government Accountability Office (GAO), *loc. cit.* 9, p. 3.
  42. ZISSIS Carine, « [U.S. 2020 : Joe Biden and Donald Trump on Mexico Relations](#) », Americas Society/Council of the Americas, 23 octobre 2020.